

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 24 JUIN 2015**

N°10 :

OBJET : Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offre

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

Représentants du personnel de l'EPCC

Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable librairie boutique

M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Alain DAUBAS, Direction régionale EDF a donné un pouvoir non nominatif attribué à M. Denis GRANDJEAN

M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC a donné pouvoir à Mme Sylvie MEYER

Absents excusés :

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Vu l'article 22 du Code des marchés publics,
Vu l'article 18 du Règlement intérieur de l'EPCC,
Vu les élections départementales des 22 et 29 mars derniers,

Suite aux élections départementales qui se sont déroulé les 22 et 29 mars derniers, il convient de procéder à la désignation d'une nouvelle Commission d'appel d'offres.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

La commission d'appel d'offres doit être constituée du Directeur de l'Etablissement (qui préside la commission) et de deux membres du Conseil d'Administration, ainsi que de deux suppléants, désignés en son sein.

Sont candidats :

- Monsieur Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental du Doubs, titulaire
- Monsieur Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Franche-Comté, titulaire
- Monsieur Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, suppléant
- Monsieur Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, suppléant

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appels d'Offres, au scrutin public, après accord unanime du Conseil d'Administration (article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales).

Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

VALIDE à l'unanimité l'élection de :

- M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental du Doubs, titulaire
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Franche-Comté, titulaire
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, suppléant
- M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, suppléant

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 16 JUL. 2015

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16.07.15
Et de la publication le : 16.07.15